

ATTESTATION D'OCTROI D'UN PASS-FONCIER®
--

La convention du 20 décembre 2006 modifiée par avenant du 27 septembre 2007, entre l'Etat, l'UESL et la CDC sur le développement de l'accession sociale par portage foncier a créé un nouveau dispositif, intitulé PASS-FONCIER®. Ce dispositif permet aux ménages primo accédants d'acquérir leur logement neuf à usage de résidence principale en deux temps. L'acquisition du foncier est reportée après l'acquisition du bâti par l'accédant grâce à l'apport du 1 % Logement.

Le projet d'accession à la propriété de M..... (Préciser l'identité du bénéficiaire) portant sur l'acquisition ou la construction d'un logement neuf situé sur le territoire de..... à (Préciser l'adresse du futur logement) a été examiné par le CIL/CCI..... qui lui accorde un PASS-FONCIER®.

Critères d'éligibilité

L'accédant bénéficiaire du PASS-FONCIER® a dûment justifié remplir les trois conditions cumulatives permettant d'en bénéficier, à savoir :

- **être primo accédant de sa résidence principale** au sens de la réglementation du nouveau prêt à 0% de l'Etat ;
- **justifier de ressources des personnes destinées à occuper le logement, au titre de l'avant-dernière année précédant la date d'octroi du PASS-FONCIER®**, satisfaisant aux conditions d'éligibilité au PSLA ;
- **bénéficier d'une aide à l'accession sociale à la propriété** attribuée par une ou plusieurs collectivités territoriales ou par un groupement de collectivités territoriales du lieu d'implantation du logement, dans les conditions définies par la convention du 20 décembre 2006.

Condition de versement des fonds

Les fonds seront versés par le CIL/CCI..... à la société....., qui assurera le portage du terrain à concurrence du montant du PASS-FONCIER®.

Engagement sur l'honneur

L'accédant soussigné atteste sur l'honneur qu'il (elle) n'a pas déposé de dossier de demande de prêt ACCESSION du 1% Logement pour le financement du bâti ni d'autre dossier de demande d'octroi d'un PASS-FONCIER® auprès d'un CIL/CCI tiers.

Il (elle) certifie l'exactitude des renseignements fournis et reconnaît avoir été informé des conséquences qui pourraient découler d'une fausse déclaration. Le CIL/CCI se réserve le droit de contrôler l'exactitude des informations communiquées par l'accédant.

Bénéficiaire

CIL/CCI

Date et signature
(Précédées de la mention « lu et approuvé »)

Date et signature